Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260625-250620261-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 **Nombre de présents : 22** **Nombre de votants : 26**	Le 25 juin 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire. **Etaient présents** : MME BLOUIN, M JUGAN, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LE GALL - LE BLEIZ, MME THERON, M HAMÉON, MME SOULIMAN-ILLIEN, M FERRAND, M HOUDELINE, MMES GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK, MMES LASNE, GOHIER, M CHERON, DUFRESNE, LESTAGE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés** : M BABILLON, MMES ROSEC, JOLLIVET, M PEUZÉ, **Pouvoirs** : M HAMÉON, MMES GERGAUD, LEVEQUE, GOHIER, **Absents excusés** : M GEFFRAY, M TRIHAN **Absents** : MME LEROI **Madame Nathalie ROUXEL** a été élue secrétaire de séance.
,	

1. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL A LA SUITE D'UNE DEMISSION

Rapporteur : Soazic BLOUIN

Par lettre du 9 juin 2026, Mme Cécile LEMOINE nous a informé de sa démission du conseil municipal. Devenant effective à compter de la réception par nos services le 11 juin 2026, cette conseillère municipale ne peut donc plus participer aux délibérations du conseil municipal.

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, sauf refus exprès de sa part.

Il a été proposé au candidat suivant sur la liste « Pour vous et avec vous », à savoir Monsieur Cyril LESTAGE, de siéger au conseil municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Electoral,

VU la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026, relative à l'installation des conseillers municipaux,

Vu le courrier de Madame Cécile LEMOINE en date du 9 juin 2026, réceptionnée par nos services le 11 juin 2026, portant démission de son mandat de conseillère municipale,

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260625-250620261-DE

Vu l'acceptation de siéger au conseil municipal de Monsieur Cyril LESTAGE.

Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code Electoral, sauf refus express de l'intéressé, le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu.

Considérant, par conséquent, que Monsieur Cyril LESTAGE, candidat suivant sur la liste « Pour vous et avec vous », est désigné pour remplacer Madame Cécile LEMOINE au conseil municipal.

Considérant que Monsieur Cyril LESTAGE, suivant de liste, a accepté de devenir conseiller municipal.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de l'installation de Monsieur Cyril LESTAGE en qualité de conseiller municipal.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prendre acte de l'installation de Monsieur Cyril LESTAGE en qualité de conseiller municipal.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 26

Pour extrait conforme,

Le Maire,
BLOUIN Soazic.

le secrétaire de séance,
ROUXEL Nathalie.